



Les stages pédagogiques

ft_ran_fi_fe_2016_V1

Remise à niveau FI(S) et/ou FE(S)

Fiche technique

Descriptif

Le stage de remise à niveau est un stage de rafraîchissement des connaissances et d'actualisation des méthodes pédagogiques au profit des instructeurs et examinateurs de pilote de planeur (FI(S) et FE(S).

Il concourt au maintien du niveau de compétences requis et vise :

- à remettre en mémoire et à actualiser les connaissances techniques et réglementaires (licences et qualifications, circulation aérienne, etc.) ;
- à rappeler les méthodes d'enseignement, la structure des leçons de pilotage et de vol à voile, en tenant compte des évolutions récentes de la pédagogie (manuels de référence, supports de cours, procédures, simulation, etc...) et des équipements des planeurs et avions remorqueurs (transpondeurs, GPS, système anticollision, etc...) ;
- à renforcer les compétences en termes de facteurs humains, de gestion des erreurs et des menaces et d'analyser les causes d'incidents et d'accidents ;
- à permettre des échanges et des retours d'expériences entre les instructeurs en stage et les formateurs.

Lors du dépôt de sa candidature, l'intéressé est invité à exprimer ses éventuelles attentes relatives au stage.

La convocation en stage précise au candidat le programme de formation et les modalités d'organisation du stage (site, horaires, hébergement, repas, etc...)

Formation théorique

1) Stage de remise à niveau FI(S) sur deux jours avec un minimum de 14 heures

- Accueil, présentation de la formation
- Recueil des questions préoccupant les stagiaires
- Réglementation relative aux pilotes et aux instructeurs
- Circulation aérienne
- Pédagogie du pilotage et du vol en planeur
- Accidentologie
- Fonction instructeur examinateur
- Facteurs humains
- Sujets à l'initiative de l'intervenant
- Réponses aux interrogations des stagiaires
- Bilan de fin de formation, débriefing.

Ce stage est animé par un FIE(S) inscrit sur la liste des animateurs de l'ATO



2) Stage de remise à niveau FE(S) sur un jour avec un minimum de 07 heures

- Accueil, présentation de la formation
- rappel de la réglementation
- programme détaillé d'un examen et son organisation :
- critères d'aptitude et d'inaptitude :
- procédures administratives :
- Les aspects "facteurs humains " :
- Les conditions de sérieux et de rigueur :
- Prise de notes protection des données personnelles :
- Bilan de fin de formation, débriefing.

Ce stage est animé par un S- FE(S) inscrit sur la liste des animateurs de l'ATO

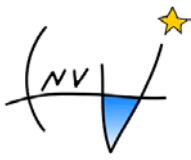
Afin de réduire le temps pour le FE(s) qui souhaite effectuer les stages de remise à niveau pour le FI et pour le FE(s) différents programmes sont envisageables

3) Stage de remise à niveau simultanée FI(s)+FE(s) sur deux jours avec un minimum de 14 heures.

Permet à un FE(S) d'effectuer ces deux stages en un et sur deux jours, car des sujets communs figurent dans les programmes initiaux.

- Accueil, présentation de la formation
- Recueil des questions préoccupant les stagiaires
- Réglementation relative aux pilotes et aux instructeurs
- Circulation aérienne et règles de l'air
- Pédagogie du pilotage et du vol à voile
- Accidentologie et facteurs humains
- programme détaillé d'un examen et son organisation :
- critères d'aptitude et d'inaptitude :
- procédures administratives :
- les aspects "facteurs humains " lors de l'examen
- Les conditions de sérieux et de rigueur :
- Prise de notes protection des données personnelles :
- Sujets à l'initiative de l'intervenant
- Réponses aux interrogations des stagiaires
- Bilan de fin de formation, débriefing.

Ce stage est animé par un S- FE(S) inscrit sur la liste des animateurs de l'ATO



4) Stage Mixte de remise à niveau conjointe de FI (s) et de FE (s) sur deux jours avec un minimum de 14 heures30.

Ce stage permet d'accueillir des FI(s) et des FE(s) en même temps, mais ils seront séparés le deuxième jour afin de répondre aux exigences des programmes.

Cela nécessite la présence de deux animateurs, avec au minimum un S-FE(s) pour la partie FE du deuxième jour.

Ce deuxième jour est décomposé en une partie pour les candidats uniquement FI(S) et une autre pour les candidats uniquement FE.

En fin de journée une partie commune rassemble les FI et FE

1^{er} jour FI&FE 7h45 (9h00 à 18h30 repas compris)

- Accueil, présentation de la formation
- Recueil des questions préoccupant les stagiaires
- Réglementation relative aux pilotes et aux instructeurs
- Pédagogie du pilotage et du vol à voile
- Accidentologie
- Facteurs humains
- Circulation aérienne

2^{em} jour groupe FE

- programme détaillé d'un examen et son organisation :
- critères d'aptitude et d'inaptitude :
- procédures administratives :
- les aspects "facteurs humains" lors de l'examen
- Les conditions de sérieux et de rigueur :
- Prise de notes protection des données personnelles :

2^{em} jour groupe FI

- Circulation aérienne (complément)
- Fonction instructeur examinateur
- REX Accidentologie et Facteurs Humains

2^{em} jour FI&FE

- Sujets à l'initiative de l'intervenant et simulateur
- Réponses aux interrogations des stagiaires
- Bilan de fin de formation, débriefing

A noter que les stages condensés 3 et 4 ne sont pas utilisables pour les qualifications d'instructeurs périmées.

Lors de la demande d'inscription du stage au calendrier, au RPF, ne pas oublier de donner le type de stage envisagé.



Prérequis

Pour être admis en stage de remise à niveau, le candidat doit :

- Être ou avoir été titulaire d'une qualification d'instructeur de pilote de planeur FI(s)
- Dans le cas de stage FE(s), en plus du FI(s) être ou avoir été titulaire d'une autorisation FE(s)
- Avoir déposé sa candidature pour un des stages programmés sur le calendrier prévisionnel ;

Durée

- Dans le cas de stage pour FI(s), ou stage de remise à niveau simultanée FI(s)+FE(s) ou Stage Mixte de remise à niveau conjointe de FI (s) et de FE (s), la formation comprend 14 heures d'intervention réparties en deux jours.
- Dans le cas de stage pour FE(s), la formation comprend 7 heures d'intervention réparties en un jour.

Localisation

Le stage de remise à niveau peut être entrepris au CNV ou dans toute autre centre satellite, rattaché à L'ATO CNV.